

Association loi 1901 n°0132006952

Editorial

Grande première le 18 mai L'Assemblée Générale de CASA en province puisque c'est Lyon qui a accueilli cette année les actionnaires ou leurs représentants. Un grand merci à tous ceux qui nous avaient fait parvenir leurs pouvoirs, c'est un acte extrêmement important pour nous car il permet de mesurer notre poids. Pas de grandes résolutions cette année sauf, le renouvellement des membres du Conseil d'Administration, et la décision de verser un dividende dont un acompte avait – a notre demande entre autre – était versé en décembre.

Le versement d'un dividende est la manière la plus directe de rémunérer les actionnaires, l'autre étant bien sur la progression du cours de l'action !!!

Et là il faut bien constater que nous restons sur notre faim, bien que les résultats publiés pour le 1^{er} trimestre soient bon.

Pour positiver ce cours qui reste très bas et dont les interprétations les plus pessimistes interpellent les salariés actionnaires que nous sommes qui ne comprennent pas qu'avec des résultats aussi bons le cours de l'action se traîne, la seule conséquence positive est que lors de l'augmentation de capital en cours le prix de celle-ci sera très attrayant (décote de 20% sur les 20 derniers jours de bourse avant le 14 juillet).

Vous trouverez dans ce numéro un article de Marie Jeanne PAQUETTE, grande spécialiste de l'actionnariat salarié à INVESTIR qui déflore les orientations des années à venir. Un peu de formation c'est pourquoi nous avons inclus en page intercalaire l'interprétation du PER dans les mécanismes boursiers.

Nous donnons à ce numéro une plus grande de place aux questions des adhérents, bien entendu, nous ne pouvons utiliser le support de l'ADSACA Info pour répondre à ceux qui font des attaques personnelles contre les dirigeants du groupe et des Caisses Régionales

Un petit scoop pour votre épargne salariale le changement de nom de la gamme qui va désormais s'appeler CAAM BRIO (monétaire pour épargne)

Bonne lecture et bonnes vacances à tous

Didier LIGNON
Président



<<< Vincent Duftoy

Président du CLAS

Chers collègues, chers amis,



Pour la première fois le CLAS s'exprime ici. Il est normal qu'il se présente à vous : né en 1983, au moment où certains étudiaient les premières lois sur les privatisations il n'était pas encore une association (loi 1901) mais un club qui militait pour la participation des salariés aux futures privatisations de 1986. Les événements de 87 (krak boursier) et de 88 (arrêt des privatisations) le mirent en sommeil. Mais en 1993, le club, sorti de son sommeil, est devenu une association déposée, dont le but est de développer la participation des salariés au capital et à la gestion par la promotion de l'actionnariat.

Dès sa naissance officielle nous avons été contactés par nos collègues de la Société Générale, de Elf Aquitaine et de Rhône Poulenc pour fonder la F.A.S. – Fédération des Associations d'Actionnaires Salariés et Anciens Salariés- qui regroupe aujourd'hui 26 associations d'entreprises grandes et petites, cotées et non cotées. Le CLAS y tient un rôle important aussi bien par son soutien logistique que par sa créativité dans l'évolution de la philosophie de la participation.

En 1993 l'état du Crédit Lyonnais, à l'arrivée du Président Peyrelevade, est tel que nous avons changé la nature de notre combat : Il fallait avant tout assurer la survie de notre entreprise. Nous avons ainsi été reçu par le commissaire européen Karel Van Miert, puis chaque année par son bureau, pour envisager avec lui les conditions de retour à compétitivité du Crédit Lyonnais. Ce retour attesté par sa brillante privatisation – nous avons alors été l'entreprise détenue par le plus grand nombre de français et celle dont le plus fort pourcentage de salariés (97%) s'étaient portés acquéreurs- a donné toute sa raison d'être au C.L.A.S.

Nos collègues ont reconnu la pertinence de notre action en élisant nos listes aux Conseils de Surveillance des FCPE que nous présidons de ce fait. De plus une de nos candidates a été nommée au Conseil d'Administration du Crédit Lyonnais pour représenter les Actionnaires Salariés

Bienvenue

Grande première également à Lyon puisque lors de l'Assemblée Générale, j'ai déclaré au nom du Conseil d'Administration de l'ADSACA « j'ai le plaisir de vous informer que pour la première fois, j'intervenais au nom de l'ensemble des salariés actionnaires et retraités actionnaires de toutes les entités du groupe Crédit Agricole.

En effet les associations d'actionnaires salariés du Crédit Agricole et du Crédit Lyonnais ont décidé de s'unir et de s'exprimer d'une seule voix et de n'avoir qu'un seul interlocuteur – l'ADSACA.

<<< **Vincent Duftoy – Président du CLAS**

Après avoir regimbé à la prise sauvage de 5% du capital du Crédit Lyonnais par la Société Générale (rachat par celle-ci de la participation du fonds TIGER), et à la prise des 10% de l'Etat par la B.N.P.-Paribas, les actionnaires salariés du Crédit Lyonnais ont accepté l'Offre Publique Mixte amicale de Crédit Agricole s.a. sur 100% de son capital. En effet nos Maisons travaillaient ensemble et avaient noué de sérieux liens d'amitiés. En ce qui nous concerne, à sa naissance l'ADSACA nous avait demandé de parrainer son introduction à la F.A.S. – ce qui a été fait- et nous avons donc noué, nous aussi, des liens amicaux. Aujourd'hui les actionnaires salariés du Crédit Lyonnais n'ont pas de regrets. Je suis, avec eux, confiant dans l'avenir d'un Groupe dont nous sommes partie prenante.

<<< **Conseil du mois - Le PEA, pour la rente défiscalisée**

Placement de capitalisation, le plan d'épargne en actions ne trouve son intérêt, dans l'optique de ce dossier, qu'à la sortie. Après huit ans, vous procéderez à des retraits partiels sans clore votre PEA ou convertirez tout ou partie du capital accumulé en rente viagère... défiscalisée (hors contributions sociales)! c'est donc un excellent outil en vue de la retraite.

Vous courez, certes, un risque de perte, mais, à long terme, les perspectives d'enrichissement sont bonnes. Rappel du fonctionnement :

un seul plan par contribuable (deux dans un couple);

- plafond de versement : 132.000 euros
- titres éligibles : actions, FCP et Sicav européens, OPCVM étrangers agréés par l'AMF;
- taxation des plus-values (à majorer des contributions sociales, 11% actuellement). Sortie avant 2 ans : 22.5% ; entre 2 et 5 ans : 16% - dans les deux cas, si le seuil de cession annuel de valeurs mobilières (15.000 euros en 2005) est franchi : entre 5 et 8 ans : exonération (et clôture du plan) ; au-delà : exonération (et nouveaux versements interdits) si vous procédez à des retraits partiels.

De cet histoire malheureuse, tirons un enseignement : "prenez date" ! Ouvrez sans attendre les placements qui procurent un réel intérêt fiscal, et d'abord un PEA.

Source : Investir Magazine - Juin 2005

Augmentation de Capital réservée aux salariés

Dernière Minute

Estimation du montant souscrit : 460 Millions !

Le cours de l'action de référence est de 16.79 €

C'est une grande réussite avec plus de 60 000 souscripteurs, soit plus de 40% des salariés.

Une réduction sera donc appliquée (c'est la conséquence négative du succès).

Compte tenu de ce succès, l'ADSACA demande une nouvelle augmentation de capital pour 2006

<<< Questions des Adhérents

Vous avez publié a plusieurs reprises le tableau sur le consensus des cabinets d'analystes, pouvez-vous le faire de manière régulière et en donner la signification ?

Ce tableau sera intégré tous les trimestres car effectivement il donne un autre éclairage sur la perception de l'action par des analystes indépendants.

Plus la note moyenne se rapproche de 1, plus elle détermine l'appétence à l'acquisition.

Vous avez pu observer que lors de notre précédente publication elle était à 1.80 soit une recommandation de conserver

Consensus : **Accumuler** Emis le : 24/06/05 Cours de réf. : 21,06 € Objectif de cours : 24,00 €

Recommandation	Note Moy.	Nombre d'analystes : 23	
Acheter (note de 1 à 1,33)			9
Accumuler (note 1,33 à 1,66)	1,65		3
Conserver (note 1,66 à 2,33)			7
Alléger (note 2,33 à 2,66)			3
Vendre (note 2,66 à 3)			1

Historique	Actuellement	Il y a 7 jours	Il y a 1 mois	Il y a 2 mois	Il y a 3 mois
Note du Consensus :	1,65	1,65	1,72	1,80	1,78

Source JCF Group - Paris

Existe t-il une corrélation entre la notation accordé à Crédit Agricole SA et le cours de l'action ?

Hélas non, et c'est bien dommageable parce que la notation attribuée à CASA est très bonne « comme en témoigne la publication faite par l'Agence Fitch que nous reproduisons ci-dessous » et donc on ne peut considérer qu'il y est un lien direct avec le cours de l'action

Crédit Agricole : Fitch maintient le "AA" de la banque 08/07/2005 17:15

L'agence Fitch a confirmé la notation crédit long terme "AA" de **Crédit Agricole**, ainsi que la note court terme "F1+", intrinsèque "B" et de soutien extérieur "1". La perspective demeure "Stable".

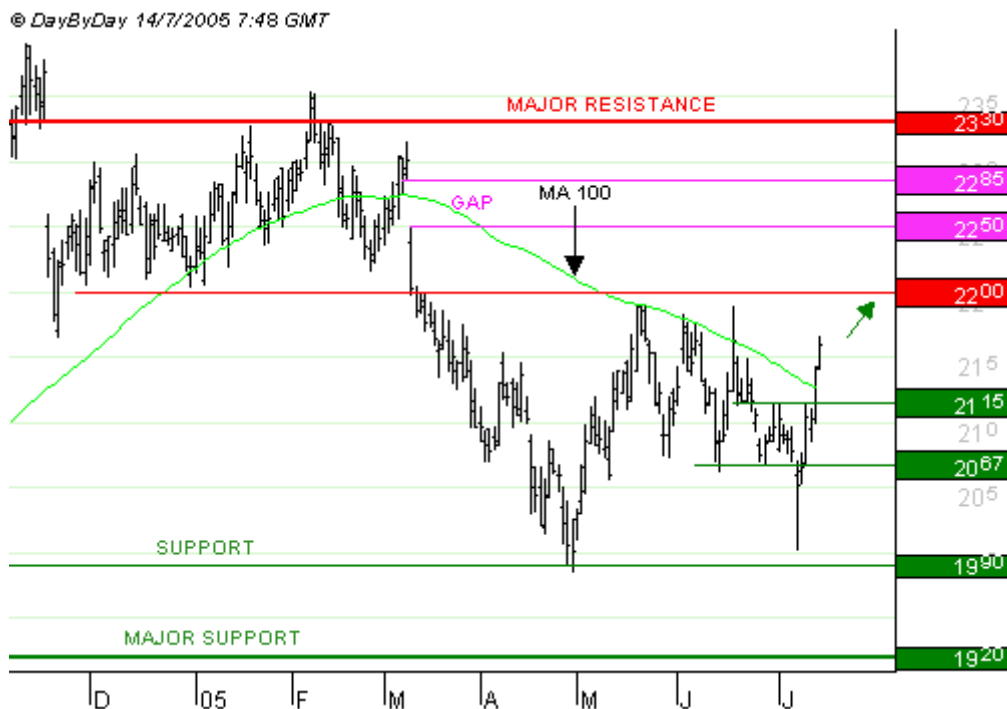
"Les notes à long terme, court terme et intrinsèque reflètent l'excellent fonds de commerce dont dispose le CA, sa capacité à générer des revenus récurrents (avec toutefois des ratios de rentabilité modestes) et ses ratios de solvabilité adéquats compte tenu de son faible profil de risque. La perspective de la note à long terme du CA est stable. Un éventuel abaissement des notes pourrait provenir de résultats décevants au sein de Calyon, la filiale de banque de gros du CA, ou d'une grave crise économique en France, ce qui est à ce jour très improbable", estime le courtier.

CREDIT AGRICOLE : débordement de résistance **14/07/2005 09:47:00**

Opinion court terme (1) : Positive Support1 : 21,15 Résistance1 : 22,00

Opinion moyen terme (2) : Neutre Support2 : 20,67 Résistance2 : 22,85

Cours lors de la recommandation : 21,58



Source graphique Day By Day

CARACTERISATION : Sur les derniers mois, CREDIT AGRICOLE est sans tendance. Le dépassement de la moyenne mobile à 100 jours a été un signal encourageant. A moyen terme, nous sommes neutres.

ANTICIPATION : Notre précédent avis était neutre : les cours ont sensiblement progressé et nous modifions notre point de vue. Le dépassement de 21.15€ (résistance devenue support) confirme la bonne orientation du titre. Notre point de vue est favorable à court terme avec une cible à 22€. L'invalidation est placée sous 20,99€ (en clôture).

Vos rendez-vous...

✚ Résultats premier semestre, le 7 septembre 2005

✚ Forum annuel de la rémunération globale, 23 et 24 novembre 2005 à Paris dont les thèmes suivants seront abordés en outre :

- les attentes des actionnaires salariés vis à vis de l'entreprise
- la formation des salariés à leur environnement financier

✚ Colloque actionariat salarié à Bordeaux, (octobre 2005, date à définir) en présence de M. Gérard HIRIGOYEN, Président de l'Université Montesquieu-Bordeaux IV M. Jean-Claude MOTHIE, Président de la Fédération des associations d'actionnaires salariés et anciens salariés, M. Alain JUPPE, Maire de Bordeaux.

Une intervention de M. Vincent DUFTOY délégué général de la FAS et Vice-Président de l'ADSACA est à l'ordre du jour.

www.adsaca.org

Des articles et des nouvelles informations tous les 1^{er} et 3^{ème} lundi du mois !

Relations adhérents

ADSACA

Avenue du 14 juillet
13980 ALLEINS

Tél : 06.03.85.27.37

Fax : 04.90.59.30.91

Site internet : www.adsaca.org

Mail : contact@adsaca.org